

Trophée Chantilly International U14

24 & 25 avril 2019

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses amateurs nés en 2005 et après, de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue, dont l'index n'est pas supérieur à 9.4.

L'index doit être certifié par la fédération du joueur et conforme à la date de clôture des inscriptions.

Epreuve comptant pour le Mérite National Jeunes.

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants.

La priorité des inscriptions sera donnée par ordre :

-Aux Ligues Régionales et aux Nations par équipes de 4 joueurs ; la mixité étant requise, les équipes comprendront 3 garçons et 1 fille, ou 3 filles et 1 garçon, ou encore 2 garçons et 2 filles.

- Aux équipes 2 des ligues régionales et des Nations

-Aux inscriptions nationales et internationales individuelles

Nombre de wild cards attribuées à la Ligue : 6

Wild cards attribuées au golf organisateur de Chantilly : 4

Lieu : Golf de Chantilly - Parcours de Vineuil

Distances de jeu : repères rouges pour les filles et Jaunes pour les garçons - voir recommandations § 3.6-4 du Vade-mecum ffgolf

Epreuve "non-fumeur": Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3) du Vade-mecum ffgolf.

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets: Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Pour les joueurs français, la licence, certificat médical ou attesté avoir répondu négativement à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (sauf si le certificat médical n'a pas été fourni en 2017 disponible sur l'espace licencié du site de la fédération) et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

Stroke play /36 trous /18 trous par jour : mercredi 24 et jeudi 25 avril 2019

Parcours de reconnaissance : mardi 23 avril 2019 sur réservation auprès du secrétariat – (cf. Vade-mecum Practice et Entraînement I-15/ dans le Règlement Général des Epreuves Fédérales Amateurs)

Classement individuel Garçons en Brut (2 prix) et individuel Filles en Brut (2 prix)

Départage par play off (trou par trou) sur les trous 1, 2 et 9 en boucle. Si le play off ne peut se terminer (météo, luminosité) selon l'application habituelle du plan informatique de la ffgolf.

Le Trophée de Chantilly récompense la meilleure équipe au classement général.

Le Trophée des Nations : Le total de chaque équipe mixte de 4 joueurs de même nationalité est égal à la somme des 3 meilleurs scores de chaque journée.

Le Trophée des Régions : Le total de chaque équipe mixte de 4 joueurs licenciés de la même ligue régionale est égal à la somme des 3 meilleurs scores de chaque journée.

Départage en cas d'égalité : Il sera effectué en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, et enfin éventuellement celui des 2^e meilleures cartes ; une égalité parfaite pour la 1^{re} place serait départagée par un play off trou par trou tel celui du classement individuel, entre un joueur de chaque équipe concernée, désigné par son capitaine.

ENGAGEMENT

Pour d'éventuelles inscriptions individuelles, (places restantes disponibles après les inscriptions des équipes) l'index maximum requis sera de 9.4. Le comité répartira les places entre les joueurs français (par ordre du mérite jeune puis par l'index) et les joueurs étrangers (par ordre index).

Les inscriptions devront être effectuées au plus tard le **dimanche 24 Mars 2019** auprès du secrétariat du Golf de Chantilly – Allée de la ménagerie – 60500 Vineuil Saint Firmin – contact@golfdechantilly.com – 03 44 57 04 43.

Le bulletin d'inscription devra comprendre le nom et les coordonnées du responsable ou du capitaine de l'équipe. Droits d'inscription : 40 € par joueur.

ENREGISTREMENT

Tous les joueurs et joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par téléphone +33 (0) 344 570 443 au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRIX

Les trophées seront remis par le Golf de Chantilly et la Ligue des Hauts de France à l'occasion du cocktail de remise des prix qui se déroulera à l'issue de la compétition le jeudi 25 avril 2019 :

Individuel Garçons en Brut (2 prix Brut)

Individuel Filles en Brut (2 prix Brut)

Trophée de Chantilly

Coupe des Nations mixte

Coupe des Régions mixte

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Hébergement : contacter le Golf de Chantilly ou la Ligue des Hauts de France

Restauration :

Déjeuner buffet à 15 € avec plat et dessert sous forme de barre chocolaté (Mars ou Twix).

Possibilité de dîner au Golf de Chantilly le mardi soir sur réservation auprès du secrétariat

Le Golf de Chantilly offrira un dîner le mercredi soir en l'honneur des joueurs et joueuses qui pourront être accompagnés d'un seul responsable de l'équipe.

La liste des inscrits sera entérinée par le Comité de tournoi et diffusée sur le site du Golf de Chantilly et de la Ligue des Hauts de France le **Vendredi 29 Mars 2019**.

Notes complémentaires :

Comité de l'épreuve : Président du Golf de Chantilly (Laurent Bailly) – Arbitre en chef du Tournoi (Xavier Longa) – Directeur du Golf (Rémy Dorbeau) – Président de la Ligue des Hauts de France (TBA) – Conseiller Technique Fédéral (TBA).

Parties de 2 balles toutes les 9 minutes.

Liste des départs : 1^{er} tour affiché le 23/04 à 12h - 2nd tour affiché la veille au soir dans l'ordre inverse des résultats du jour.